



Date of Solicitation - Date de l'invitation
2020-08-07

Address inquiries to - Adresser toute demande de renseignements à :
Rachel Ellison
IRB.Procurement-Acquisitions.CISR@irb-cisr.gc.ca

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal to: Immigration and Refugee Board

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred or attached hereto, the supplies and services listed herein or on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Propositions aux : Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Instructions:
Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified herein by the Crown, all prices quoted are to be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, and are to be F.O.B, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax is to be shown as a separate item.

Instructions:
Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire, énoncée par la Couronne, dans les présentes, tous les prix indiqués sont des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être F.A.B, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiquée(s). La somme de la taxe sur les produits et services devra être un article particulier.

Solicitation No. - N° de l'invitation 20200389IRB	Type - Genre AMD 02	Update - Mise à jour 2020-08-12
Solicitation closes - L'invitation prend fin at - à 2020-08-26 on - le 14:00 EDT	PWGSC File No. - N° de référence de TPSGC N/A	

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Facsimile No. - N° de télécopieur	
Telephone No. - N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)	
Signature	Date



La présent modifications #2 est présenter pour répondre à une question et apporter certaines modifications à la DDP, ainsi :

1. Question:

Question 5	Combien de participants sont attendus ?
Réponse 5	La CISR prévoit 2-3 personnes dans les plus petites salles et 4-5 personnes dans les plus grandes salles.

2. À Annexe A, Énoncé des travaux, la clause A4.1 Salles d'audience :

SUPPRIMER dans son intégralité.

INSÉRER :

Au minimum, sept (7) salles offrant ce qui suit :

- a) De 15 à 40 m², avec cinq (5) salle plus large que 25M²;
- b) Murs pleins du plafond au plancher;
- c) Quatre (4) tables de 48 po sur 30 po;
- d) Six (6) chaises;
- e) Une (1) cloison de plexiglas par table;
- f) Un (1) poste de désinfection des mains et entretien;
- g) Une (1) télévision de 32 po au minimum;
- h) Une (1) ligne téléphonique fonctionnelle réservée;
- i) Un (1) appareil de vidéoconférence connecté à un réseau minimal de 2 Mo/s à 3 Mo/s par appareil et par seconde (14 Mo/s pour sept appareils);
- j) Disponibilité du protocole d'initiation de session (SIP) et capacité de recevoir des appels SIP entrants de la part d'un bureau de la CISR sans le bloquer;
- k) Intimité – les occupants des salles ne peuvent pas être aperçus par le public :
 - Les fenêtres doivent être couvertes de rideaux ou de toiles opaques;
 - Les pans de verre doivent être couverts ou givrés.

Des options pour le plan de la salle sont présentées à l'appendice A.

Facultatif :

Au besoin, et si cela est possible, la CISR pourrait demander ce qui suit de la part de l'entrepreneur au moyen d'une modification au contrat officielle :

- Pour chaque salle, l'entrepreneur doit fournir de l'équipement Polycom et en assurant l'entretien.
- Pendant la période visée par le contrat, jusqu'à cinq (5) salles supplémentaires respectant les mêmes exigences pourraient être demandées par la CISR, si possible.



3. À Annexe D, relative à la partie 4 de la demande de soumissions, Évaluations technique :
SUPPRIMER dans son intégralité.

INSÉRER :

Critères obligatoires

Article	Critères techniques obligatoires (CTO)	REPLI	PAS REPLI	Renvoi à la proposition (n° de page)
CTO1	Le soumissionnaire doit être situé à 300 mètres ou moins d'un arrêt de transport en commun dans la région métropolitaine de Hamilton.			
CTO2	Toutes les salles du soumissionnaire doivent être dans un même édifice et cet édifice doit disposer de toilettes accessibles au personnel de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) ainsi qu'au public.			
CTO3	Le soumissionnaire doit disposer d'au moins sept (7) salles offrant chacune ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) Un espace de 25 à 40 m² avec cinq (5) salle plus large que 25M²; b) Murs pleins du plafond au plancher; c) Quatre (4) tables de 48 po sur 30 po; d) Six (6) chaises; e) Une (1) cloison de plexiglas par table – démontrer que la cloison est en place actuellement dans l'espace au moment de la clôture de la soumission ou obtenir une confirmation écrite du soumissionnaire précisant qu'il fournira et installera la cloison de plexiglas, comme il le doit, dans les quatre (4) semaines suivant la signature du contrat; f) Un (1) poste de désinfection des mains (entièrement équipé); g) Une (1) télévision de 32 po au minimum; h) Une (1) ligne téléphonique réservée; i) Un (1) appareil de vidéoconférence connecté à un réseau minimal de 2 Mo/s à 3 Mo/s par appareil et par seconde (14 Mo/s pour sept appareils); j) Disponibilité du protocole d'initiation de 			



	<p>session (SIP) et capacité de recevoir des appels SIP entrants de la part d'un bureau de la CISR sans le bloquer;</p> <p>k) Intimité – les occupants des salles ne peuvent pas être vus par le public. Par conséquent :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les fenêtres doivent être couvertes de rideaux ou de toiles opaques;• Les pans de verre doivent être couverts ou givrés.			
CTO4	<p>Le soumissionnaire doit disposer d'une salle sécurisée qui offre ce qui suit :</p> <p>a) Un espace minimal de 15 m²;</p> <p>b) Deux (2) tables d'une grandeur minimale de 30 po sur 48 po;</p> <p>c) Deux (2) chaises;</p> <p>d) Un (1) télécopieur réservé.</p>			
CTO5	<p>Le soumissionnaire doit disposer d'une zone de réception à l'usage exclusif du personnel de la CISR, soit une (1) salle ou une (1) zone, qui offre ce qui suit :</p> <p>a) Une (1) table d'une grandeur minimale de 30 po sur 48 po;</p> <p>b) Une (1) chaise;</p> <p>c) Un (1) poste de désinfection des mains.</p>			
CTO6	<p>Le soumissionnaire doit disposer d'une équipe de soutien en matière de technologie de l'information pouvant intervenir dans le cas de tout problème technique lié à l'équipement qui se trouve dans la salle, comme l'équipement Polycom ou le Wi-Fi, et ce, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (heure normale de l'Est).</p>			
CTO7	<p>Le soumissionnaire doit confirmer qu'il autorisera les agents de sécurité de la CISR à être présents dans le couloir ainsi que dans les salles, les zones et les espaces de travail faisant l'objet du contrat, lorsque la CISR l'exigera.</p>			



Critères cotés

Élément	Critères techniques cotés (CTC)	Nombre maximal de points possibles	Note du soumissionnaire
CTC1	La ou les salles du soumissionnaire doivent être situées au rez-de-chaussée.	10 points par salle, jusqu'à un maximum de 70 points	
CTC2	Le soumissionnaire doit avoir jusqu'à cinq (10) salles supplémentaires qui remplissent le CTO3.	10 points par salle supplémentaire, jusqu'à un maximum de 50 points	
CTC3	La ou les salles du soumissionnaire doivent avoir un accès sécurisé pour le personnel de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), lequel n'est pas accessible au grand public. *L'accès sécurisé est défini comme une entrée distincte de l'entrée principale de l'immeuble utilisée par le grand public.	5 points	
CTC4	Le soumissionnaire doit disposer d'une zone d'attente ou de réception pouvant accueillir jusqu'à dix (10) personnes en toute sécurité, en respectant les directives des autorités de la santé publique au Canada en matière d'éloignement physique.	5 points	
CTC5	La ou les salles du soumissionnaire doivent avoir des éléments de construction ayant un indice de transmission du son de 45 ou plus.	20 points	
CTC6	Le soumissionnaire doit être en mesure de fournir de l'équipement Polycom dans chaque salle.	5 points par salle, jusqu'à un maximum de 35 points	
CTC7	Le soumissionnaire doit avoir du personnel de nettoyage pour désinfecter les salles après chaque utilisation (session de la CISR) avec des produits qui sont approuvés par Santé Canada comme étant efficaces contre la COVID-19.	20 points	
CTC8	Le soumissionnaire doit disposer d'une cuisine comprenant un évier, un four à micro-ondes et un réfrigérateur qui seront utilisés par le personnel de la	20 points	



	CISR sur place.		
Nombre total de points possibles :		225	
Points du soumissionnaire :			

LES AUTRES MODALITÉS DE L'APPEL D'OFFRES DEMEURENT INCHANGÉES